

5^e Colloque

du Centre de ressources régional
**sur les auteurs
de violences sexuelles**

L'A-SPÉCIFICITÉ
DES VIOLENCES SEXUELLES

En partenariat avec
l'Ecole nationale de la magistrature
et l'Ecole nationale d'administration pénitentiaire

© D. Com. studio graphique CHU Rennes - 3112-17 - septembre 2017 - Imprimerie Du Rimon

GRAVS Bretagne • Service de médecine légale et médecine pénitentiaire
CHU Rennes Pontchaillou, 2 rue Henri Le Guilloux- 35033 Rennes cedex 09
Tél : 02 99 28 99 04 - Mail : cravs@chu-rennes.fr
Numéro de formation continue du CHU Rennes : 5335P008435
N° Siret : 263 500 076 00017 – N° APE : 851A

5^e Colloque

du Centre de ressources régional
**sur les auteurs
de violences sexuelles**

L'A-SPÉCIFICITÉ
DES VIOLENCES SEXUELLES

Rennes
20 octobre 2017

CHU RENNES • HÔPITAL PONTCHAILLOU
CENTRE CARDIO-PNEUMOLOGIQUE • AMPHITHÉÂTRE DE LABARTHE

CONTACTS - RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTIONS
Centre de ressources régional sur les auteurs de violences sexuelles
(GRAVS Bretagne)
Service de médecine légale et médecine pénitentiaire
CHU Rennes • 02 99 28 99 04 - cravs@chu-rennes.fr



© C. Com. studio graphique CHU Rennes - 311217 - septembre 2017 - Imprimerie Du Rimon

5^e Colloque

du Centre de ressources régional
sur les auteurs
de violences sexuelles

PROGRAMME

MATIN

08h00 Accueil des participants

08h30 Allocutions d'accueil

Véronique Anatole-Touzet, Directrice générale du CHU de Rennes
Pr Éric Bellissant, Doyen de la Faculté de médecine de Rennes

9h 00 > 10h 30 conférence inaugurale

Facteurs criminogènes pour les violences générales et sexuelles : similarités et différences sexuelles

Franca Cortoni, psychologue clinicienne, professeure de criminologie clinique à l'École de criminologie de l'Université de Montréal

10h 30 > 10h 45

Questions/réponses

10h45 > 11h00 Pause

11h 00 > 11h 30

Les violences sexuelles, des infractions comme les autres ?

Claire Saas, maîtresse de conférences en droit à l'Université de Paris-Sud, membre du CERDI

11h 30 > 11h 45

Questions/réponses

11h 45 > 12h 15

De quoi sont-ils les spécialistes ? Les professionnels et la prise en charge des AVS

Tristan Renard, sociologue au CRIAVS Midi-Pyrénées

12h 15 > 12h 30

Questions/réponses

12h 30 > 14h 00 Déjeuner libre

La violence dite sexuelle suscite certaines représentations, légitimes ou non, qui peuvent entraîner un traitement spécifique de leurs auteurs : traitements judiciaires, thérapeutique, éducatif ou encore médiatique. Il est en effet intéressant de constater qu'un certain nombre de normes juridiques ou types de prise en charge est exclusivement construit en rapport avec ce type de violence. Le suivi socio-judiciaire a été créé en 1998 dans le but de prévenir les "infractions sexuelles". Dans le champ de la santé et de l'éducation, nous constatons également que les interventions mises en place pour ces auteurs se centrent sur la problématique sexuelle. Ces éléments présupposent donc l'existence d'une spécificité de la violence sexuelle que ce colloque vise à questionner.

L'histoire récente de la législation montre que les textes spécifiques de la violence sexuelle se sont généralisés à la violence générale. Aussi, l'existence d'une psychopathologie de l'auteur de violence sexuelle sera interrogée. Les représentations de la violence sexuelle chez le professionnel seront également questionnées au regard des effets qu'elles peuvent susciter.

Ronan Palaric
psychologue clinicien

PROGRAMME

APRÈS-MIDI

14h 00 > 14h 30

L'arbre et la forêt... Entre spécificités et droit commun du traitement judiciaire des violences sexuelles
Marc Cimamonti, procureur de la République près le TGI de Lyon

14h 30 > 14h 45

Questions/réponses

14h 45 > 15h 15

La prise en charge pénitentiaire des AICS : observation et prévention des risques

Karine Vernière, chef d'établissement au centre pénitentiaire de Caen

15h 15 > 15h 30

Questions/réponses

15h 30 > 16h 00

Le pôle des mesures de sûreté du SPIP du Calvados : un accompagnement adapté à la problématique spécifique de la prise en charge des délinquants sexuels
Mounia El-Bouch, conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation au SPIP du Calvados

16h 00 > 16h 15

Questions/réponses

16h 15 > 16h 45

Existe-t-il des différences entre infracteurs sexuels et non sexuels ?

Dr Marlène Abondo, psychiatre médecin légiste, responsable CRAVS, psychiatre expert judiciaire, médecin coordonnateur au CHU de Rennes

16h 45 > 17h 00

Questions/réponses

17h 00 Fin du colloque

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner avant le 17 octobre 2017

Nom Prénom
Fonction
Adresse
Code postal Ville Téléphone
Adresse électronique (en MAJUSCULES, svp).....

Inscription pour la journée : 30 € • 10 € pour les étudiants (sur justificatif)
Règlement par chèque bancaire à l'ordre de : Monsieur le Trésorier principal du CHU de Rennes

BULLETIN D'INSCRIPTION (ACCOMPAGNÉ DES FRAIS D'INSCRIPTION) À ENVOYER AU :

CRAVS Bretagne • Service de médecine légale et médecine pénitentiaire
CHU Rennes Pontchaillou, 2 rue Henri Le Guilloux- 35033 Rennes cedex 09
Tél : 02 99 28 99 04 - Mail : cravs@chu-rennes.fr
Numéro de formation continue du CHU Rennes : 5335PO08435
N° Siret : 263 500 076 00017 - N° APE : 851A